



Bulletin d'adhésion

Conf'52

NOM: Prénom :

Genre : F M Non-binaire

Date de naissance:

Adresse :

Code postal: Commune :

Tél fixe : Tél portable:

E-Mail:

Production(s) Principale(s):

Label AB : Oui Non Autre :

Actif Retraité

Je suis : HCF NIMA (non issu du milieu agricole)

Je recherche du foncier : Oui Non

Si oui, quelle surface (en ha) ? :

J'adhère à la **Confédération Paysanne** de Haute-Marne pour l'année **2025** et verse une cotisation d'un montant de:

1% de mon revenu disponible, soit€

Je ne suis pas paysan, je fais un don de soutien : €

Date et lieu:

Signature:

Les cotisations auprès des syndicats agricoles font partie des "frais généraux", donc des charges déductibles pour le calcul du résultat imposable de l'entreprise.

Nous contacter :

**Confédération Paysanne
de Haute-Marne**

Animatrice :

26, Avenue du 109è RI

52000 Chaumont

Tel: 07 66 94 24 74

haute-marne@confederation-paysanne.fr



J'adhère à l'ARDEAR

L'ARDEAR est une association créée par les paysan.ne.s engagé.e.s dans le développement de l'Agriculture Paysanne. Agréée organisme de formation, elle accompagne et met en réseau les paysans qui souhaitent améliorer leurs pratiques, développer l'autonomie de leur ferme ou la qualité de leurs produits grâce au partage de leurs expériences et de leurs savoir-faire.

J'adhère à l'ARDEAR pour l'année 2025 et verse une cotisation d'un montant de:

20€

(chèque à l'ordre de l'ARDEAR,
à renvoyer à l'adresse ci-dessous)

>> Pour le règlement,

-soit par virement à Confédération paysanne, IBAN : FR76 1470 7010 0909 5210 7716 582, BIC : CCBPFRPPMTZ

-soit par chèque à la confédération paysanne, 26 av du 109ème RI, 52000 CHAUMONT

>> Pour recevoir votre justificatif et tenir notre listing à jour, nous renvoyer ce document complété

APPEL À COTISATION

POURQUOI ADHÉRER?

**ADHÉRER, C'EST DÉFENDRE SON MÉTIER !
ADHÉRER, C'EST DÉJÀ AGIR !**

La Confédération Paysanne est avant tout un outil au service des paysannes et des paysans. Un outil collectif pour **défendre les droits des paysan-ne-s**, pour que notre métier continue à avoir du sens, que l'on prenne du plaisir à le faire et à le transmettre, pour **faire vivre la solidarité** en cas de coup dur, pour **décrypter les législations** toujours plus complexes, ...

Notre action syndicale a un impact direct sur les exploitations par le poids que peut avoir la Confédération Paysanne dans les instances agricoles, par les luttes qu'elle va pouvoir mener pour les paysan-ne-s qu'elle va défendre ! Et à ce titre, l'action syndicale est une partie intégrante de notre métier ! **Les législations que nous subissons tous les jours sont issues de négociations à travers lesquelles nous pouvons avoir un impact.**

La Conf' siège dans les différentes commissions (SAFER, CDOA*, CDPENAF, ...), ce qui lui permet d'apporter un **soutien concret aux paysan-ne-s**. Plus nous serons nombreux à soutenir ses actions, plus la Conf' sera écoutée et aura d'influences sur les décisions !

Depuis plus de 30 ans, la Confédération paysanne est un acteur majeur du syndicalisme agricole français qui porte les **valeurs de solidarité et d'égalité**. Elle a fait bouger les lignes pour une **plus grande transparence des institutions agricoles**, pour la **reconnaissance de la diversité des exploitations et des modes de commercialisation**, pour **diminuer les inégalités** entre les paysan-ne-s et pour **lutter contre la dégradation de notre métier et de notre environnement**.

Venez partager vos idées et vos valeurs avec nous !

ADHÉRER, C'EST FAIRE ENTENDRE SA VOIX !

Bulletin d'adhésion au dos 



Confédération Paysanne
de Haute-Marne

Maison de l'agriculture
26 avenue du 109e RI, 52 000 Chaumont
Tél: 06 46 53 79 02